

Une approche
opérationnelle

du bon usage des antimicrobiens

dans la Région OMS
de la Méditerranée
orientale

WHO-EM/CSR/801/F



Organisation
mondiale de la Santé

Région Méditerranée orientale

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Noms : Organisation mondiale de la Santé. Région Méditerranée orientale

Titre : Une approche opérationnelle du bon usage des antimicrobiens dans la Région OMS de la Méditerranée orientale / Organisation mondiale de la Santé. Région Méditerranée orientale

Description : Le Caire : Organisation mondiale de la Santé. Région Méditerranée orientale | 2024

Identificateurs : WHO-EM/CSR/801/F

Sujets : Gestion responsable des antimicrobiens | Antibactériens | Prescription inappropriée - prévention et contrôle | Résistance microbienne aux médicaments | Région de la Méditerranée orientale

Classification : NLM WB 330

© Organisation mondiale de la Santé 2024

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée. Dans l'utilisation qui sera faite de l'œuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation de l'emblème de l'OMS est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Citation suggérée. Une approche opérationnelle du bon usage des antimicrobiens dans la Région OMS de la Méditerranée orientale. Le Caire : Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour la Méditerranée orientale ; 2024. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l'OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>. Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir <https://www.who.int/fr/about/policies/publishing/copyright>.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

Clause générale de non responsabilité. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillés sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux en particulier n'implique pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les dispositions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit document incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

WHO-EM/CSR/801/F

Contexte

La promotion du bon usage et l'utilisation appropriée des antimicrobiens sont à la base du quatrième objectif du **Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens** de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), adopté par les États Membres lors de la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé en 2015. En vue de soutenir la mise en œuvre de programmes pour le bon usage des antimicrobiens dans le secteur de la santé humaine au sein des pays à revenu faible et intermédiaire, l'OMS a publié **une boîte à outils pratique** en 2019. Sur la base d'autres demandes formulées par les États Membres, l'Organisation a également publié en 2021 des **orientations** sur la manière de faciliter la mise en œuvre d'activités nationales consacrées au bon usage des antimicrobiens dans une approche intégrée et programmatique. Ces documents complètent d'autres orientations de l'OMS, telles que la **Note d'orientation technique relative à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et la gestion des eaux usées pour prévenir les infections et réduire la propagation de la résistance aux antimicrobiens** (2020) ; le cadre d'action intitulé en anglais **Leveraging vaccines to reduce antibiotic use and prevent antimicrobial resistance** [tirer parti des vaccins pour réduire l'usage des antibiotiques et prévenir la résistance aux antimicrobiens] (2021) ; et le document intitulé en anglais **Global action plan and monitoring framework on infection prevention and control (IPC), 2024-2030** [Plan d'action mondial et cadre de suivi pour la lutte anti-infectieuse, 2024-2030], qui a été approuvé par les États Membres à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en 2024.

Les États Membres ont également approuvé les **priorités stratégiques et opérationnelles de l'OMS pour lutter contre les infections bactériennes pharmacorésistantes dans le secteur de la santé humaine, 2025-2035**, lors de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé. L'une de ces priorités stratégiques consiste à garantir l'accès universel à un diagnostic de qualité à un coût abordable et au traitement approprié des infections.

Bien qu'il existe des directives mondiales sur la mise en œuvre des programmes pour le bon usage des antimicrobiens, aucune orientation complète et adaptée pour l'application de ces programmes dans la Région OMS de la Méditerranée orientale n'a été élaborée à ce jour.

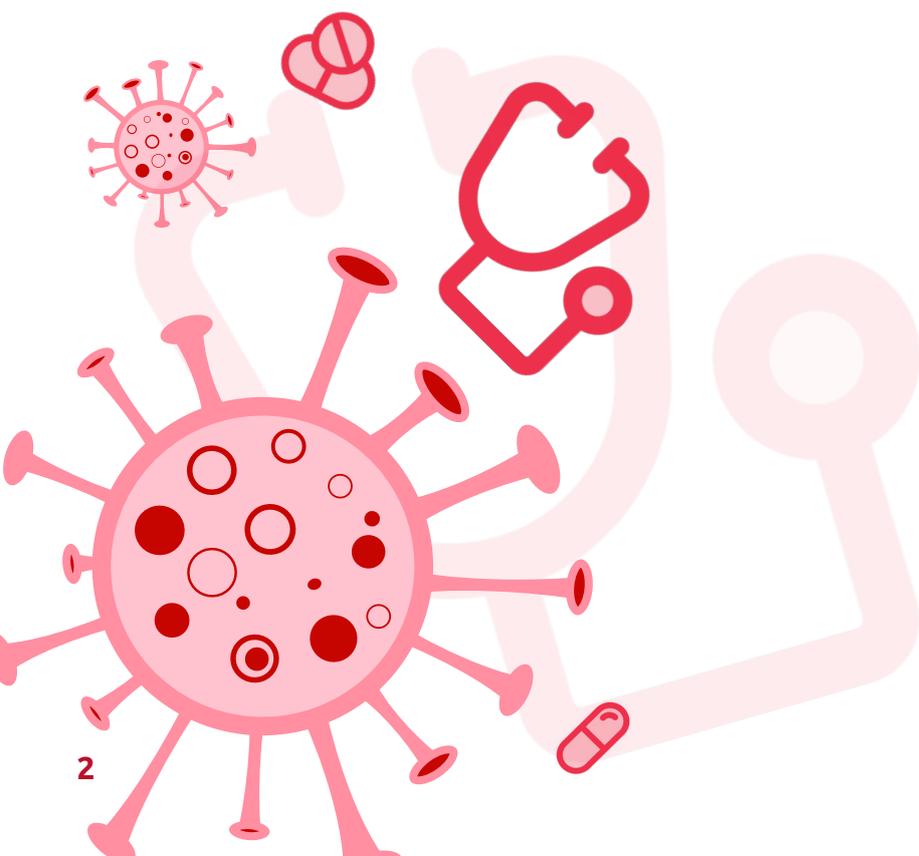
Les données laissent penser que les taux de consommation d'antibiotiques sont plus élevés dans la Région de la Méditerranée orientale que dans toute autre Région de l'OMS. En outre, les approches concernant la gestion efficace de ces produits dans la Région sont moins bien développées que d'autres composantes de la riposte à la résistance aux antimicrobiens (RAM), telles que la lutte anti-infectieuse et la surveillance. Bien que des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens aient été élaborés dans tous les pays, et que la gestion efficace des antimicrobiens fasse partie intégrante de chaque plan, la mise en œuvre est faible et les programmes efficaces de bon usage des antimicrobiens en milieu hospitalier doivent être transposés à grande échelle. Les programmes concernant la gestion responsable sont beaucoup plus efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre conjointement avec la lutte anti-infectieuse.

En général, la qualité et la portée des programmes de bon usage des antimicrobiens sont meilleures dans le secteur privé formel, où le besoin d'accréditation, les problèmes de réputation et les économies de coûts sont tous des facteurs contributifs à cet égard. La mise en œuvre dans le secteur public est plus fragmentaire, avec des exemples isolés de bonnes pratiques, de formation et de renforcement des capacités, mais peu de pays disposent de programmes efficaces à l'échelle voulue.

Le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a donc mis au point une approche opérationnelle pour renforcer les programmes de bon usage des antimicrobiens au plan national et au niveau des établissements. Cette approche opérationnelle définit ce que l'OMS fera par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux et de pays pour aider les pays de la Région à mettre en œuvre la gestion des antimicrobiens et à obtenir un usage approprié au niveau national. La proportion d'antibiotiques consommés dont l'accessibilité est essentielle,¹ ou de première intention, qui devrait atteindre un objectif de 60 % ou plus d'ici à 2030, constitue un indicateur d'utilisation appropriée. Cet objectif est énoncé dans le treizième programme général de travail de l'OMS et dans le Manifeste ministériel de Mascate sur la résistance aux antimicrobiens, approuvé par 17 pays et territoires de la Région lors de la troisième Conférence interministérielle sur la résistance aux antimicrobiens qui s'est tenue à Mascate (Oman) en novembre 2022. Ces résultats dans les pays exigent des gouvernements nationaux et d'autres parties prenantes qu'ils s'engagent et investissent dans les activités, et les mettent en œuvre.

L'approche opérationnelle est axée sur la façon dont l'OMS soutiendra les pays dans le secteur humain et pour la coordination et la collaboration selon l'approche « Une seule santé ». Étant donné que l'OMS n'a pas pour mandat de travailler directement avec les secteurs de l'élevage, de l'agriculture ou de la pêche, le présent document ne couvre pas les approches visant à surveiller ou à réduire l'utilisation inappropriée dans les secteurs ne relevant pas de la santé humaine. Toutefois, l'OMS encouragera et facilitera l'établissement de liens avec ses organisations partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), qui ont elles ce mandat.

¹ La classification AWaRe (accessibilité essentielle/utilisation sélective/dernier recours) correspond à la classification des antibiotiques établie par l'OMS en 2017. Cette classification regroupe les antibiotiques en trois catégories : les antibiotiques dont l'accessibilité est essentielle ont un spectre d'activité étroit et un bon profil d'innocuité en termes d'effets secondaires ; les antibiotiques dont l'utilisation est sélective sont des antibiotiques à spectre plus large, recommandés comme options de premier choix pour les patients dont le tableau clinique est plus grave ou pour les infections dont les agents pathogènes en cause sont plus susceptibles d'être résistants aux antibiotiques dont l'accessibilité est essentielle ; et les antibiotiques de réserve sont des antibiotiques de dernier choix utilisés pour traiter les infections multirésistantes.



BUT : Réduire l'utilisation inappropriée des antibiotiques dans la Région de la Méditerranée orientale d'ici 2035.

CIBLE : Dans chaque pays, au moins 60 % des antibiotiques consommés en santé humaine appartiennent au groupe des antibiotiques dont l'accessibilité est essentielle.

Objectifs spécifiques pour les pays :

- 1) Formuler des politiques nationales sur la disponibilité, la qualité et l'utilisation appropriées des antimicrobiens.
- 2) Adopter la classification AWaRe des antibiotiques comme point de référence pour les interventions relatives au bon usage.
- 3) Élaborer une approche stratégique pour éliminer progressivement la vente libre d'antibiotiques sur la base de la classification AWaRe.
- 4) Générer des données solides sur la consommation d'antimicrobiens d'ici 2025 pour orienter les programmes relatifs à leur bon usage.
- 5) Accroître la sensibilisation et renforcer les capacités des prescripteurs eu égard à l'utilisation appropriée des antibiotiques et aux programmes relatifs au bon usage.
- 6) Mettre en œuvre des programmes de promotion du bon usage des antimicrobiens dans la majorité des hôpitaux secondaires et tertiaires (publics et privés).
- 7) Programmes pilotes sur la promotion du bon usage des antimicrobiens dans les établissements de soins de santé primaires.

Mise en œuvre pratique

Liens avec la stratégie plus globale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Au niveau national et dans les établissements de santé, la promotion du bon usage des antimicrobiens doit faire partie intégrante de la riposte à la résistance aux antimicrobiens dans son ensemble. Une collaboration étroite avec les programmes de lutte anti-infectieuse, de gestion des outils de diagnostics et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens est essentielle pour renforcer l'utilisation appropriée des antimicrobiens et réduire la RAM.

Approche stratifiée

Cette approche opérationnelle couvre l'ensemble des 22 pays et territoires de la Région, mais la mise en œuvre variera en fonction de leurs différentes ressources, capacités et contextes.

Dans les pays fragiles, touchés par des conflits et vulnérables, une approche pragmatique doit intégrer des orientations sur l'utilisation appropriée² dans les soins primaires et secondaires et dans les programmes d'urgence.

Dans les pays à revenu élevé du Conseil de coopération du Golfe, les capacités sont

² Comme indiqué dans The WHO AWaRe (access, watch, reserve) antibiotic book [manuel des antibiotiques AWaRe (accessibilité essentielle/utilisation sélective/dernier recours)]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2022 (<https://iris.who.int/handle/10665/365237>, consulté le 9 juillet 2024). Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO (en anglais uniquement).

beaucoup plus élevées et les efforts de gestion existants doivent être soutenus et intensifiés. Ces pays peuvent également servir de modèles à d'autres pays de la Région et partager leurs données d'expérience et les enseignements tirés.

Dans les pays à revenu intermédiaire, le taux de variation de la consommation a été le plus élevé. Entre 2000 et 2018, la consommation médiane par habitant a augmenté de 114 % dans ces pays, contre 62 % dans les États fragiles, touchés par des conflits et vulnérables et 42 % dans les pays à revenu élevé. Le risque d'inaction dans ces pays est élevé. Bien qu'il existe certaines capacités et infrastructures pour le bon usage des antimicrobiens, celles-ci varient considérablement, et l'investissement et l'action doivent être prioritaires dans ces contextes.

Collaboration avec les partenaires

Le partenariat et la collaboration sont la pierre angulaire de l'approche opérationnelle. Pour une mise à l'échelle dans tous les pays, la collaboration avec d'autres partenaires sera nécessaire, y compris l'élaboration et le déploiement de formations et l'appui aux pays pour l'analyse et l'utilisation des données.

L'OMS encouragera d'autres partenaires et collaborera avec eux pour travailler dans les domaines essentiels de leurs compétences, tels que la communication de masse avec le grand public ou les enfants d'âge scolaire, l'accréditation des hôpitaux et des programmes, et le travail dans les secteurs ne relevant pas de la santé humaine.

Recherche opérationnelle

L'OMS élaborera un programme de recherche opérationnelle avec lequel tous les partenaires pourront collaborer. Cela comprend la génération de nouvelles connaissances pour soutenir la mise en œuvre d'interventions efficaces en matière de bon usage des antimicrobiens qui soient adaptées à différents contextes.

Interventions

En se fondant sur les infrastructures existantes, les capacités techniques et les ressources disponibles, les pays sont encouragés à sélectionner les interventions les plus réalisables. Pour identifier les interventions appropriées, les pays devront peut-être entreprendre une analyse rapide de la situation liée à leurs efforts en matière de bon usage des antimicrobiens afin d'établir une base de référence et d'identifier des cibles appropriées.

Le Tableau 1 fournit une liste d'interventions de base dans neuf domaines. Cette liste n'est pas exhaustive et les pays sont encouragés à adapter davantage les interventions à leurs contextes nationaux respectifs.

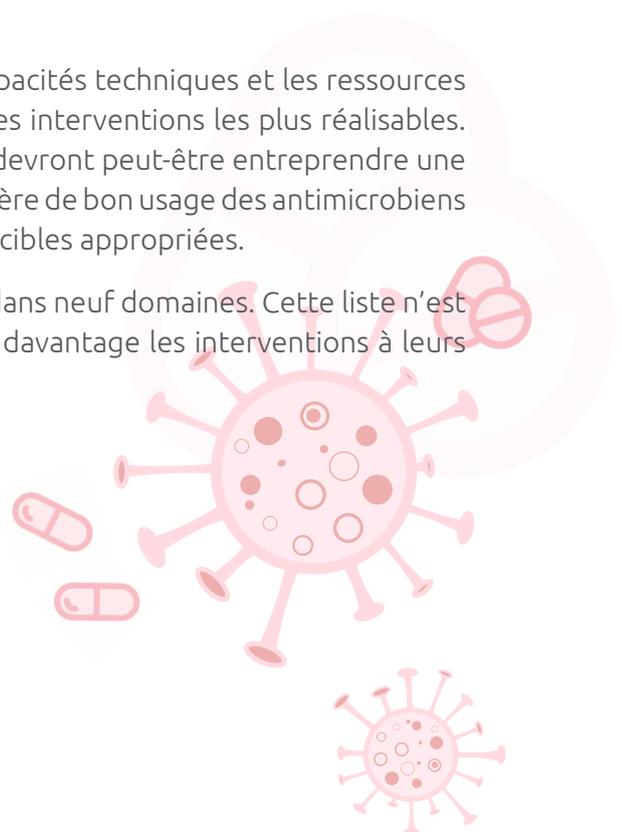


Tableau 1. Interventions de base sur le bon usage des antimicrobiens

Domaine	Produits du Bureau régional	Produits du Bureau de pays	Résultats des pays
Structures de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Conseils sur les politiques pour les fonctions essentielles et les options pour la mise en œuvre des interventions de bon usage des antimicrobiens 	<ul style="list-style-type: none"> Conseils sur les politiques aux gouvernements pour aligner la gouvernance de la RAM sur l'approche « Une seule santé » et renforcer la coordination multisectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> Comités pour la promotion du bon usage des antimicrobiens en tant que partie intégrante de la coordination de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de l'approche « Une seule santé » Surveillance politique des activités concernant le bon usage des antimicrobiens
Responsables politiques	<ul style="list-style-type: none"> Matériels et informations destinés à créer une sensibilisation, de haute qualité et fournis en temps voulu, par exemple pour soutenir la participation à des événements régionaux et mondiaux, tels que la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la RAM en septembre 2024 Modèle de note d'orientation sur l'utilisation des antibiotiques et le bon usage des antimicrobiens au niveau des pays 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue politique de haut niveau et plaidoyer approprié et en temps opportun qui se traduit par un engagement politique significatif et le renforcement du système pour lutter contre la RAM Note d'orientation par pays sur l'utilisation des antibiotiques et le bon usage des antimicrobiens 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement politique et soutien financier de haut niveau en faveur du bon usage des antimicrobiens, dans le cadre des programmes de lutte contre la RAM
Politiques et pratiques nationales de réglementation pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> Un réseau collaboratif de pays œuvrant à l'harmonisation des réglementations pour restreindre la vente libre 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet de plan visant à éliminer progressivement la vente libre d'antibiotiques, sur la base de la classification AWaRe Notes d'orientation sur les antimicrobiens falsifiés et de qualité inférieure 	<ul style="list-style-type: none"> Lignes directrices nationales visant à optimiser l'utilisation des antimicrobiens pour tous les syndromes majeurs Politique nationale sur la vente libre basée sur la classification AWaRe et les risques de résistance

Domaine	Produits du Bureau régional	Produits du Bureau de pays	Résultats des pays
Politiques et pratiques nationales de réglementation pharmaceutique (suite)		<ul style="list-style-type: none"> Notes d'orientation sur la réglementation de la promotion des médicaments/antibiotiques et de leur tarification Document technique pour soutenir l'adoption de la classification AWaRe dans la liste nationale des médicaments essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation accrue aux antimicrobiens falsifiés et de qualité inférieure et notification des cas Réglementation sur la promotion des médicaments/antibiotiques Classification AWaRe adoptée dans la liste nationale des médicaments essentiels et la gestion et la notification de l'utilisation d'antibiotiques Dispositif de suivi de la vente libre
Pratiques d'achat et mécanismes de la chaîne d'approvisionnement au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de consensus sur les approches de suivi et d'analyse de la consommation d'antibiotiques Renforcement des capacités en analyse de données (ateliers, formation) 	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la chaîne d'approvisionnement pour inclure l'accès aux antibiotiques dans le cadre du renforcement de cette dernière 	<ul style="list-style-type: none"> 60 % de la part du groupe dont l'accessibilité est essentielle dans l'utilisation globale des antibiotiques au niveau national Les antibiotiques sont disponibles en fonction du niveau de soins de l'établissement
Programmes relatifs au bon usage au niveau des hôpitaux	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action régional adopté pour le bon usage au niveau des hôpitaux Orientations sur le bon usage des antimicrobiens et les normes de lutte anti-infectieuse à l'intention des organismes d'accréditation Critères applicables aux centres d'excellence en matière de résistance aux antimicrobiens, y compris le processus d'identification 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de renforcement des capacités à l'appui de la gestion hospitalière Programmes d'information sur la cybersanté et les données facilitant l'analyse et l'utilisation des données sur l'usage des antibiotiques dans la prise de décisions Exploitation des données sur l'utilisation des antimicrobiens à des fins d'amélioration de la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Couverture accrue des programmes relatifs au bon usage dans les hôpitaux Comité multidisciplinaire sur les médicaments et la résistance aux antimicrobiens/comité sur les médicaments antimicrobiens fonctionnel et responsable, avec des politiques appliquées en matière d'antibiotiques dans les hôpitaux

Domaine	Produits du Bureau régional	Produits du Bureau de pays	Résultats des pays
Programmes relatifs au bon usage au niveau des hôpitaux <i>(suite)</i>		<ul style="list-style-type: none"> • Lignes directrices et politiques relatives aux antibiotiques basées sur le manuel AWaRe sur les antibiotiques, et stratégie de diffusion pour encourager leur utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données de suivi et de surveillance sont utilisées pour mettre à jour les lignes directrices thérapeutiques
Promotion de l'usage approprié des antibiotiques au niveau des soins de santé primaires	<ul style="list-style-type: none"> • Approches simplifiées et outils pratiques pour le suivi de l'utilisation et du bon usage des antibiotiques au niveau des soins de santé primaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble d'interventions fondées sur des données probantes et contextualisées visant à modifier les comportements afin d'améliorer l'utilisation des antimicrobiens au niveau des soins de santé primaires • Plan technique pour introduire le manuel sur les antibiotiques AWaRe comme document de référence dans les soins de santé primaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des comportements en matière de prescription • Meilleur suivi de l'utilisation des antimicrobiens et amélioration de leur utilisation dans les soins de santé primaires • Manuel AWaRe sur les antibiotiques utilisé comme document de référence dans les soins de santé primaires
Éducation et sensibilisation au bon usage des antimicrobiens	<ul style="list-style-type: none"> • Outils permettant d'évaluer les besoins des nouveaux prescripteurs et des personnels dispensant des soins de santé primaires, et développement professionnel continu • Kits et outils de formation au bon usage des antimicrobiens par les hôpitaux identifiés, adaptés et diffusés • Renforcement des capacités des points focaux nationaux pour collecter, compiler et analyser les données au plan national et au niveau des établissements de santé • Outils d'évaluation de l'efficacité de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe national de parties prenantes pour le renforcement des capacités et programmes de mentorat afin de soutenir le bon usage des antimicrobiens dans les hôpitaux et les soins de santé primaires • Campagnes de sensibilisation aux antimicrobiens, à la lutte anti-infectieuse et l'utilisation appropriée pour les professionnels de la santé • Programmes modèles sur la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation rationnelle pour les étudiants en médecine, en pharmacie ou en soins infirmiers dans les universités 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de santé formés à tous les niveaux des soins • Réseau de professionnels de santé partageant leurs expériences en matière de bon usage des antimicrobiens et de prise en charge des cas multirésistants • Intégration de la RAM et de l'utilisation rationnelle dans les programmes d'études universitaires pour les étudiants en médecine/pharmacie/soins infirmiers

Domaine	Produits du Bureau régional	Produits du Bureau de pays	Résultats des pays
Éducation et sensibilisation au bon usage des antimicrobiens (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau collaboratif d'universitaires pour soutenir l'intégration de la lutte contre la RAM/ l'utilisation rationnelle des antimicrobiens dans les programmes d'études • Plateforme de la communauté de pratique pour un engagement significatif des étudiants et des professionnels sur le bon usage des antimicrobiens 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des cours de formation sur la RAM aux fins du développement professionnel continu • Campagne en cours dans les universités et les communautés de la santé • Études de cas et récits relatifs aux programmes efficaces de gestion des antimicrobiens et aux partisans de cette gestion 	
Systèmes de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens	<ul style="list-style-type: none"> • Approche consensuelle sur la cartographie et l'utilisation des données sur la consommation/ l'utilisation d'antibiotiques • Adaptation et diffusion de normes de qualité, de listes de contrôle et de systèmes pour améliorer la collecte, l'analyse et l'usage des données sur l'utilisation des antimicrobiens en vue de la prise de décisions à l'échelle nationale et au niveau des établissements de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Profil national d'utilisation des antibiotiques • Plan national basé sur la concertation pour l'approche permettant de produire et d'utiliser des données sur la consommation/ l'utilisation d'antibiotiques au moyen de systèmes et d'enquêtes de routine 	<ul style="list-style-type: none"> • Les hôpitaux génèrent des données de bonne qualité sur l'utilisation des antimicrobiens • Les hôpitaux exploitent les données sur l'utilisation des antimicrobiens en vue de la promotion de leur bon usage • Les données sur l'utilisation des antimicrobiens guident l'achat de médicaments • Les pays communiquent les données nationales sur l'utilisation des antimicrobiens au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur usage (GLASS)
Approche « Une seule santé »	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche quadripartite « Une seule santé » soutient et examine la collaboration multisectorielle efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la RAM dans les plans et la gouvernance de l'approche « Une seule santé » 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de coordination de l'approche « Une seule santé » incluent un comité efficace pour les antimicrobiens

Domaine	Produits du Bureau régional	Produits du Bureau de pays	Résultats des pays
Approche « Une seule santé » <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'examen institutionnel encourage la coordination et la collaboration multisectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement quadripartite à l'appui des politiques sur les antimicrobiens dans tous les secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Législation/cadre réglementaire national(e) pour optimiser l'utilisation des antimicrobiens dans les secteurs ne relevant pas de la santé humaine Le pays produit et soumet des données sur l'utilisation des antimicrobiens provenant des secteurs de la santé humaine et d'autres secteurs aux systèmes GLASS et ANIMUSE (la base de données mondiale sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux), et exploite ces données Campagnes et plaidoyer sur la résistance aux antimicrobiens selon l'approche « Une seule santé »

Il est proposé d'utiliser les systèmes existants pour le suivi et l'évaluation des résultats nationaux décrits (voir Tableau 2), y compris la base de données mondiale pour le suivi de la résistance aux antimicrobiens (RAM), l'enquête d'autoévaluation nationale (TrACSS), le Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur usage (GLASS) et l'évaluation externe conjointe (EEC).

Tableau 2. Indicateurs et sources de données de suivi et d'évaluation suggérés pour la mise en œuvre des programmes pour le bon usage des antimicrobiens

Domaine	Indicateur	Source des données au niveau mondial/régional
Structures de gouvernance	Mécanisme de gouvernance de la RAM fonctionnel et multisectoriel en place, y compris un groupe de travail/ sous-comité technique sur le bon usage des antimicrobiens	TrACSS
	Le pays utilise des données pertinentes sur l'utilisation des antimicrobiens pour éclairer la prise de décision opérationnelle et modifier les politiques dans le secteur de la santé humaine	TrACSS
Responsables politiques	Le pays a approuvé la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens	OMS
	Le plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens a chiffré et budgétisé le plan opérationnel et le mécanisme de suivi en place	TrACSS
Politiques et pratiques nationales de réglementation pharmaceutique	Le pays a mis en place des lignes directrices nationales visant à optimiser l'utilisation des antimicrobiens, qui sont appliquées à tous les syndromes majeurs, et les données sur leur utilisation sont systématiquement communiquées aux prescripteurs	TrACSS, EEC
	Le pays a adopté la classification AWaRe des antibiotiques dans sa liste nationale des médicaments essentiels, surveille sa consommation d'antibiotiques et en rend compte conformément à la classification AWaRe ; il a intégré la classification AWaRe dans ses stratégies de bon usage des antimicrobiens (par exemple, les lignes directrices thérapeutiques)	TrACSS
	Le pays participe officiellement au Dispositif des États Membres visant à lutter contre les produits médicaux falsifiés et de qualité inférieure et met en œuvre son plan de travail	Données régionales de l'OMS sur le Dispositif des États Membres visant à lutter contre les produits médicaux falsifiés et de qualité inférieure

Domaine	Indicateur	Source des données au niveau mondial/régional
Politiques et pratiques nationales de réglementation pharmaceutique (suite)	Le pays a mis en place une législation qui restreint la vente libre d'antimicrobiens, avec l'application et les contrôles appropriés	TrACSS
Pratiques d'achat et mécanismes de la chaîne d'approvisionnement au niveau national	60 % de la part du groupe dont l'accessibilité est essentielle dans l'utilisation globale des antibiotiques au niveau national	GLASS
Programmes relatifs au bon usage au niveau des hôpitaux	Des lignes directrices nationales sur le bon usage des antimicrobiens sont disponibles et des programmes sur la gestion efficace des antimicrobiens sont mis en œuvre dans la plupart des établissements de soins de santé à l'échelle nationale	TrACSS
	Les résultats du suivi et de la surveillance sont utilisés pour orienter les interventions et pour actualiser les lignes directrices thérapeutiques et les listes de médicaments essentiels	TrACSS
Promotion de l'usage approprié des antibiotiques au niveau des soins de santé primaires	60 % de la part du groupe dont l'accessibilité est essentielle dans l'utilisation globale des antibiotiques au niveau national	GLASS
Éducation et sensibilisation au bon usage des antimicrobiens	La résistance aux antimicrobiens est systématiquement et formellement intégrée dans les programmes de formation préalable à l'emploi pour tous les cadres concernés par la santé humaine	TrACSS
	La formation en cours d'emploi ou d'autres activités de développement professionnel continu sur la résistance aux antimicrobiens sont suivies par des groupes pertinents pour la santé humaine à l'échelle nationale, dans les secteurs public et privé	TrACSS
Systèmes de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens	Soumission au système GLASS de données de qualité sur l'utilisation des antimicrobiens	GLASS

Domaine	Indicateur	Source des données au niveau mondial/régional
Approche « Une seule santé »	Le pays soumet les données relatives à l'utilisation des antimicrobiens dans le secteur vétérinaire à la plateforme ANIMUSE de l'OMSA	TrACSS
	Le pays a mis en place un plan ou un système national pour surveiller les ventes/l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux	TrACSS
	Le pays a établi une législation/un cadre réglementaire national(e) pour optimiser l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux terrestres avec une application et un contrôle appropriés	TrACSS
	Le pays a mis en place une législation/un cadre réglementaire national(e) pour optimiser l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux aquatiques avec une application et un contrôle appropriés	TrACSS
	Le pays met régulièrement en œuvre des activités/campagnes nationales ciblées et soutenues par le gouvernement pour sensibiliser les principales parties prenantes et modifier les comportements dans/entre les secteurs prioritaires	TrACSS

Extrait du **document EM/RC71/4-Rev.1.**

